



Bulletin Municipal Juin 2020

Sommaire

- Budget 2020
- Sécurité
- Commissions municipales
- Travaux 2020
- Cartes jeunes
- Affouages 2019/2020
- Le mot du Maire
- Infos

Composition du nouveau Conseil Municipal



De gauche à droite
Le maire Claude Démoly, Marina Cruciani Binet,
Julien Démoulin, Eric Brêt, Claude Imbert,
Brigitte Vergoz, Sébastien Delcey, Luc Varin,
Mario Chouet, 1er adjoint Cyrille Cattenoz,
2ème adjoint Jean Pierre Tomaszczyk

Budget primitif 2020

INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT		
VOTE	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	VOTE	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1666)	316 851,00	304 486,30	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	173 402,00	191 000,95
RESTES A REALISER (R.A.R.) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	65 800,00	2 800,00	RESTES A REALISER (R.A.R.) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 75 264,70	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 61 524,05
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	382 651,00	382 651,00	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	173 402,00	252 525,00
TOTAL			TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)			558 053,00	635 176,00	

«Voici le budget primitif 2020 tel qu'il a été adopté au dernier conseil municipal.

Les recettes de fonctionnement comprennent essentiellement les dotations de l'Etat et les produits de la fiscalité ainsi que les ventes de bois. Les dépenses sont toutes les charges d'entretien et de fonctionnement (foncier, bâtiments, véhicules, gestion courante, intérêts sur emprunts...) ainsi que les salaires des employés et les indemnités des élus.

Les recettes de fonctionnement attendues, en légère baisse par rapport à l'année précédente, s'élèvent à 191 K €, et permettent largement de faire face aux dépenses de fonctionnement arrêtées à la somme de 173 K €. Il s'y ajoute l'excédent de fonctionnement de l'année 2019 pour un montant de 61 K €. Ceci montre un budget bien équilibré, qui permet à la commune de tabler sur un autofinancement de 79 K € ((191-173+61) pour financer des investissements.

De façon très simplifiée, le budget d'investissement comprend :

- en dépenses, les acquisitions de biens durables (immobilier, routes, matériel amortissable...) et les remboursements d'emprunts à long terme,
- en recettes, le remboursement par l'Etat de la TVA sur investissement, les subventions perçues lors d'investissements, et les remboursements des capitaux empruntés qui permettent de les financer.

La présentation comptable interdit le déséquilibre entre recettes et dépenses d'investissement, ce qui garantit la bonne gestion des finances communales.

La commune prévoit essentiellement en dépenses d'investissement 2020 la poursuite des réfections ou créations de trottoirs, et les travaux d'électrification sur la route du nouveau lotissement en cours de création au village.

Sécurité et tranquillité

Plusieurs rappels importants pour la sécurité et la tranquillité de tous les habitants :

-Le sens interdit de la Rue du Chêne n'est pas toujours respecté, que ce soit par des gens de l'extérieur ou par des riverains. Ceci nous contraint à demander à la gendarmerie de Rioz de procéder à des contrôles inopinés. Pour information, l'infraction est une contravention de 4ème classe, passible d'une amende de 135 € et d'un retrait de permis de 4 points, pouvant aller jusqu'à une suspension temporaire de permis.

-La rue du Verjoulot et la Grande Rue sont limitées à 30 kms/h. Merci de vous y conformer.

- La belle saison voit la reprise des travaux de jardinage et de bricolage. Afin de ne pas importuner vos voisins qui ont le droit de profiter du calme de la campagne, vous voudrez bien limiter l'utilisation d'appareils bruyants aux jours et heures suivants :

Dimanche et jours fériés : de 10 à 12 h

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 19 h

Le maire de la commune est aussi officier de police judiciaire.

En cas d'abus, il pourra verbaliser et infliger une contravention de 3ème classe dont le montant s'élève à 68€.



Commissions municipales

Ces commissions, dont les membres sont élus lors d'un conseil municipal, ont pour rôle de formuler des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer.

Cinq commissions ont été créées. En voici leur rôle et les membres élus :



Nom de la Commission	Rôle de la commission	Membres
Travaux	Donner un avis sur les travaux à effectuer et sur les solutions à apporter (faisabilité, durabilité, conseils techniques...)	Claude DEMOLY Mario CHOUET Julien DEMOULIN
Sécurité	Réfléchir et proposer des solutions pour améliorer la sécurité dans le village : limitations de vitesse, aménagements divers pour améliorer la sécurité des habitants...	Cyrille CATTENOZ Marina CRUCIANI BINET Claude IMBERT Luc VARIN
Ouverture des plis	Analyser les retours suite à appel d'offres et émettre un avis pour déterminer qui est le mieux disant	Claude DEMOLY Jean Pierre TOMASZCZYK Brigitte VERGOZ
Aménagement (*)	Réfléchir et proposer des actions d'amélioration d'ordre esthétique dans le village : fleurissement, embellissements divers....	Marina CRUCIANI BINET Claude IMBERT Brigitte VERGOZ
Bulletin municipal	Préparer le bulletin d'information municipal en format papier, mettre à jour le site de la commune sur internet, ouvrir et alimenter une page Facebook	Claude IMBERT Brigitte VERGOZ Cyrille CATTENOZ Marina CRUCIANI BINET Luc VARIN

(*) Les personnes du village qui souhaitent se joindre à cette commission peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie

Travaux 2020

Afin de sécuriser la circulation des piétons et de donner aux rues un aspect plus agréable, la rénovation et l'implantation de trottoirs se poursuivent cette année avec 2 chantiers :

- la rénovation vers la salle des fêtes
- le prolongement depuis le château d'eau jusqu'aux nouvelles maisons.

Le conseil départemental a décidé la réfection de 2 chaussées :

- sur la départementale 276, pour la portion de la Grande Rue entre le croisement de la route de Moncey et la limite avec la commune de They (croix de mission),
- et suite aux travaux de la RN 57 qui ont dégradé la route qui continue la rue de la charme, pour la portion entre le pont sur la LGV et l'entrée du Verjoulot



Cartes Jeunes 2020/2021

La Carte Jeunes est désormais bien connue. Elle regroupe des centaines de réductions permanentes et d'avantages exclusifs, valables dans de nombreux commerces, prestataires ou organismes, dans tous les domaines de la vie quotidienne (transports, cinéma, auto-école, loisirs, sports, musées, coiffeurs, resto etc...) Pour la 7ème année consécutive, le conseil municipal a décidé de l'offrir aux jeunes de la commune jusqu'à leur 25ème année. 20 jeunes en ont bénéficié l'année dernière.

Les inscriptions seront prises par mail ou téléphone entre le 1er et le 31 juillet 2020, sans dérogation possible au-delà.

La distribution se fera directement un samedi matin à la mairie courant du mois de septembre. Les adhérents seront prévenus par un affichage sur les panneaux municipaux



Affouage 2020 / 2021

Suite à l'obligation de confinement liée à la COVID 19, les dates de fin d'affouage sont reportées à fin novembre 2020.



Le mot du Maire



Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée pour un nouveau mandat, avec une équipe en partie renouvelée, dans laquelle ont été intégrées des personnes jeunes et d'horizons très différents.

L'élection du maire et des adjoints a été perturbée par les mesures de confinement et la nouvelle équipe n'est en place que depuis le 27 mai.

Le budget 2020 a été adopté le 3 juin dernier. Les éléments chiffrés vous sont communiqués en page 2

En raison de la COVID 19, je vous demande de respecter les gestes barrières, ce qui a permis à ce jour que notre village ne soit pas contaminé.

Des masques ont été distribués à toute la population, mais un petit stock est encore disponible.

N'hésitez pas à vous manifester au secrétariat de la mairie si besoin.

Je vous souhaite un bel été, en famille ou entre amis. Mais Restons vigilants !

Infos

En raison du coronavirus, la marche pique-nique qui a lieu habituellement au mois de mai a été annulée, celle-ci pourra être reportée au mois de septembre.

Il n'y aura aucune manifestation pour le 14 juillet cette année.

Etat Civil :



Elyne Gindre le 10 février 2020
Maxence Meunier le 24 mars 2020



Décès

Patrick PHILIPPE le 13 juin 2020

Heures d'ouverture de la mairie

Le mardi de 8 h 30 à 12 h / Le mercredi de 14 h à 18 h

Le vendredi de 14 h à 16 h / tel : 03 84 91 93 79

communeneuvellecromary@orange.fr / www.neuve-les-cromary.fr



**Le Conseil Municipal
vous souhaite de
Bonnes vacances!**

